



L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 29 mai 2017

Où est le problème ?... .. Où est Charlie ?

Il est nécessaire de faire ici la démonstration de l'importance du facteur de coopération entre les travailleurs et l'entreprise, ses superviseurs, dans ses relations avec les travailleuses et travailleurs.

Le renforcement des mesures disciplinaires n'aide en rien et nuit au bon fonctionnement de l'entreprise. Le dialogue est de mise.

En informant les travailleurs, on fait preuve de transparence, ce qui permet d'établir un climat de confiance et de motivation propice à l'action commune. L'entreprise doit se doter d'un plan de communication assurant une cohérence entre ses besoins, ses objectifs et les moyens mis de l'avant pour corriger la situation. La diffusion de l'information répond aux besoins légitimes des travailleurs de savoir ce que l'on attend d'eux. De plus, l'entreprise doit écouter ses travailleurs et doit être en mesure de prendre des décisions rapide et intelligente pour le bien commun.

La planification et la mauvaise gestion de l'entreprise a eu des répercussions chez notre client Hodgdon à qui on livrait des produits de mauvaise « qualité » ce qui a eu pour effet de nous mettre sous tutelle technique.

Nous sommes en mesure de rattraper le temps perdu : il est temps de faire un virage à 360° pour démontrer à nos dirigeants que nous faisons partie de la solution et non du problème.

Travaillons en sécurité dans le respect de la convention.

Nous sommes reconnus dans le monde pour être les meilleurs dans le développement et la fabrication de matériaux énergétique, agissons en conséquence.

Syndicalement,
L'exécutif du syndicat

Notre sécurité nous appartient !!!